

6. PRESENTATION DU PROGRAMME D'ACTIONS

6.1 PRESENTATION GENERALE DU PROGRAMME D'ACTIONS

Le programme Natura 2000 vise à restaurer, entretenir ou conserver les habitats et espèces d'intérêt communautaire, ainsi que les habitats d'espèces, en prenant en compte les activités socio-économiques inhérentes au site. Le programme d'actions présenté ici est issu du travail de concertation mené avec l'ensemble des acteurs lors des groupes de travail, comités de pilotage et transmission via le site internet. Il constitue un plan de conservation des milieux et des espèces en lien avec les acteurs locaux.

Les actions présentées ci-dessous se doivent également d'intégrer la législation en vigueur, et prendre en compte les documents de planification ainsi que les politiques publiques de différentes échelles. Dans les fiches, des outils sont proposés afin de travailler à la réalisation des objectifs :

- 3 outils Natura 2000 sont mobilisables tels que les Contrats Natura 2000 (Contrat non agricole non forestier, contrat forestier), les Contrats agricoles (MAEt) et la Charte Natura 2000
- Des outils hors contrats qui supposent une recherche de financement de la part de l'animateur

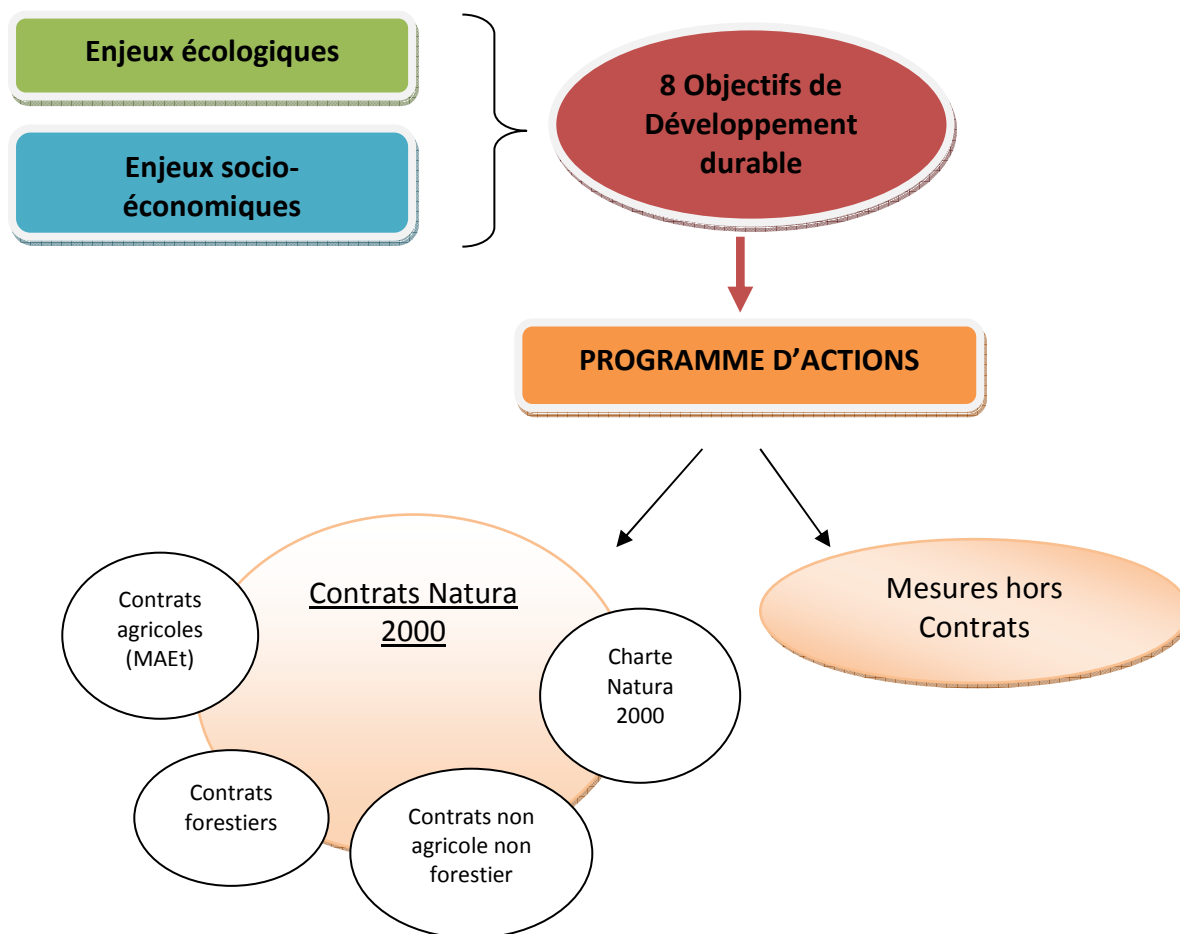


Figure 46. Présentation des outils résultant de l'identification des enjeux et des objectifs

6.2 OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

6.3 PRESENTATION DES FICHES ACTIONS

A partir des 8 objectifs de développement durable, qui restent des objectifs conceptuels, des objectifs opérationnels ont émergé. Les actions opérationnelles viennent répondre à ces objectifs.

Voici le récapitulatif des fiches actions :

Les 8 objectifs de développement durable sont déclinés pour chacun en objectifs opérationnels, décrivant de manière concrète l'objectif à atteindre sur le site. Pour chaque objectif opérationnel, une/des action(s) sont présentées pour atteindre l'objectif. Sous chaque action, peuvent être regroupées plusieurs actions opérationnelles.

Favoriser un pastoralisme adapté au maintien des habitats d'intérêt communautaire ► PA

PA 1 - Restauration et/ou entretien des milieux agropastoraux d'intérêt communautaire

PA 2 - Mise en place d'un pâturage adapté aux différents milieux

Préserver les habitats forestiers, notamment ceux abritant des espèces saproxyliques d'intérêt communautaire ► FS

FS 1 - Assurer le renouvellement des peuplements forestiers d'intérêt communautaire

FS 2 - Conserver les habitats avérés

FS 3 - Conserver les habitats potentiels

FS 4 - Favoriser la régénération naturelle/artificielle des habitats forestiers

FS 5 - Favoriser le dépérissement des arbres, favorable à l'accueil des populations

Maintenir les zones humides d'intérêt communautaire ► ZH

ZH 1 - Restaurer les zones humides dégradées

ZH 2 - Entretenir les zones humides

Préserver les habitats des chiroptères ► HC

HC 1 - Protéger les sites de reproduction et d'hibernation

HC 2 - Favoriser la mosaïque de milieux

HC 3 - Maintenir/restaurer les corridors de déplacement

HC 4 - Préserver les terrains de chasse favorables

Préserver les stations d'espèces végétales des ravins et d'espèces animales cavernicoles ► EV

EV 1 - Organiser une veille scientifique sur les stations

EV 2 - Réfléchir à un périmètre de protection réglementaire

Améliorer la connaissance scientifique du site ► CS

CS – 1 Effectuer un complément d'inventaire des espèces d'intérêt communautaire

CS – 2 Rédaction d'un guide de gestion

Informier, sensibiliser et accompagner les acteurs locaux dans une gestion durable de leur territoire ► ISA

ISA 1 - Informer et sensibiliser les différents publics

ISA 2 - Favoriser l'échange sur l'utilisation du site

ISA 3 - Former les prestataires du bâtiment

ISA 4 - Conduire des projets avec les scolaires et les étudiants

ISA 5 - Coordonner les actions avec les autres opérateurs Natura 2000 du Pays Basque

ISA 6 - Diffusion partagée sur la gestion des sites Natura 2000

Animation ► AN

AN 1 - Animer la mise en œuvre du document d'objectifs

Présentation d'une fiche-action type :

Code de l'action	INTITULE DE L'ACTION	PRIORITE 1 : Prioritaire et urgent 2 : Prioritaire			
OBJECTIF OPERATIONNEL : Objectifs opérationnels de l'action ACTIONS : - opérations prévues					
HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE CONCERNES	ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE CONCERNES				
CONTEXTE : Justification de la mise en place de l'outil DETAIL DE L'ACTION : Description de l'action LOCALISATION DES ACTIONS : Zones géographiques prioritaires pour la mise en place de l'action. Pour plusieurs fiches-actions, une carte est jointe, pour localiser ces zones prioritaires. RECOMMANDATIONS DE GESTION :					
<p>Réalisation</p> <p>Maîtrise d'ouvrage potentielle : structure de droit public ou privé susceptible d'être responsable de l'organisation et de la réalisation de la fiche-action.</p> <p>Accompagnement technique : structure de droit public ou privé pouvant être sollicitée pour avis technique</p> <p>Remarque pour la mise en œuvre de l'action :</p>					
SUIVI ET EVALUATION DE L'ACTION : Indicateurs d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> • <u>Evaluation de la mise en œuvre de l'action</u> • <u>Indicateurs d'évaluation de l'efficacité de l'action</u> 					
ESTIMATIF BUDGETAIRE : Type de financement pouvant être sollicités (outils Natura 2000/outils hors contrat)					
CALENDRIER PREVISIONNEL					
Année	n	n+1	n+2	n+3	n+4
Action					